

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 28 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Le télégraphe annonce une crise à Athènes. Le roi Georges s'est montré disposé à accepter la décision de la conférence; le cabinet présidé par M. Bulgaris a donné sa démission. Nos informations particulières ajoutent que le roi rencontre de grandes difficultés à former un cabinet; que le sentiment national est surexcité; que des manifestations révolutionnaires se produisent; que le parti de la guerre, encouragé par les impulsions qui ont choisi Athènes pour foyer, menace de l'emporter sur les conseils de la sagesse et du vrai patriotisme.

D'un autre côté, un télégramme de Berlin affirme, d'après la *Correspondance provinciale*, que l'adhésion de la Grèce et, par conséquent, l'apaisement du conflit gréco-turc peuvent être considérés comme assurés.

D'autres renseignements, enfin, s'appuyant sur le caractère traditionnellement cauteux des compatriotes d'Ulysse, font pressentir que le gouvernement grec enverra une réponse affirmative, mais embarrassée de faux-fuyants, de réserves et de réticences.

Que croire? La dépêche adressée d'Athènes porte un cachet de vraisemblance qu'il ne faut pas méconnaître. Elle révèle une situation qui ne manque pas de gravité.

Le télégraphe apporte encore la dépêche suivante :

Constantinople, 4 février, 11 h. 20. — Le bruit court que la Grèce aurait définitivement accepté les décisions de la conférence.

Des correspondances de Turquie disent que la Porte serait dans l'intention de se désister des poursuites commencées contre l'*Enosis*. La soumission des insurgés, aujourd'hui consommée, de l'aveu même du comité central insurrectionnel, rendait, en effet, ces poursuites sans objet. L'*Enosis* plierait son pavillon de guerre et, renonçant aux aventures de la vie de corsaire, se résignerait désormais au rôle plus prosaïque, mais plus utile et plus sûr, de bâtiment de commerce, naviguant entre le Pirée et Marseille. Ainsi finissent les romans.

Les nouvelles d'Espagne ne sont pas plus concordantes que celles de Grèce.

El *Impartial* a annoncé, d'après des lettres de Barcelone, que les Tristany, chefs carlistes, étaient entrés en Catalogne, par le val d'Andorre, et que des troupes avaient été envoyées à leur poursuite. Mais, suivant un télégramme de Madrid, le gouvernement provisoire espagnol n'avait reçu aucune confirmation de cette apparition.

Le *triumvirat* ! tel est en ce moment, le mot d'ordre des libéraux espagnols. Cette combinaison politique serait en réalité une échappatoire assez commode. Mais ne sera-t-il pas gros de périls? Le *triumvirat* serait-il devenu, par hasard, une forme de gouvernement? Ce n'est assurément pas la monarchie; c'est donc alors la république? Et, si c'est la république, comment admettre que les monarchistes, qui sont en majorité aux Cortès, adopteront le *triumvirat*?

On répondra à cette observation de simple bon sens que l'embaras du choix d'un candidat au trône recommande la nomination de triumvirs. Mais alors le *triumvirat* n'est plus qu'un expédient. Or, un expédient n'est qu'un arrangement provisoire, et voilà l'Espagne retombée dans les incertitudes de l'avenir.

Il est certain pourtant que cette combinaison est assez agitée actuellement en Espagne. A M. Rivero que nous indiquions comme devant être le collègue des maréchaux Prim et Serrano, dans le *triumvirat* éventuel, on substituerait aujourd'hui M. Figueras. M. Rivero serait destiné à la présidence des Cortès.

Grande est aujourd'hui la satisfaction des journaux anglais. Ils annoncent avec une joie marquée la nouvelle que l'ouverture définitive de la première session du Parlement se fera par la reine Victoria en personne.

Quant à ce Parlement, les élections qui l'ont formé donnent lieu journellement aux révélations les plus instructives et les plus révéquantes. L'autre jour, encore, a été annulée l'élection de M. Ripley, à Bradford. On reprochait à ce candidat heureux d'avoir tenu publiquement un grand nombre de cabarets (*public houses*), et d'y avoir accueilli, avec une munificence trop intéressée, tous ceux qui s'y présentaient.

On s'est, dans cette circonstance, montré dur pour les électeurs, de l'autre côté de la Manche. On a pensé que s'il est permis de les ménager, il ne faut pas les trop bien *traiter*.

On mande de Francfort que les résolutions soumises aux Chambres prussiennes, lesquel-

les ne reviennent pas sur les mesures de confiscation de la propriété municipale de Francfort, prises au moment de la guerre en 1866, ont produit dans cette ville une pénible impression.

Le paquebot transatlantique français *Ville-de-Paris* est arrivé à Brest le 2 février; il apporte les avis suivants :

A Cuba, les insurgés, au nombre de 10,000, auraient proclamé l'émancipation, brûlé et saccagé Bayanos. Les libéraux havanais réclament l'indépendance.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Deux tristes nouvelles nous arrivent à la fois : S. A. I. M^{me} la princesse Bacciochi est morte mardi, à neuf heures du matin, dans sa résidence de Korn et Ouet; M. le duc Tascher de la Pagerie a été enlevé dans la même matinée, au palais des Tuileries, par une attaque d'apoplexie foudroyante.

La princesse Napoléone-Elisa Bacciochi, née en 1806, était fille de Félix Bacciochi, prince de Lucques, et de la princesse Elisa Bonaparte; elle était, par conséquent, cousine-germaine de l'Empereur Napoléon III. Mariée en 1825 au comte Camerata, l'unique incident par lequel sa vie appartienne à la publicité est la courageuse tentative qu'elle fit pour aider le duc de Reichstadt à s'évader du château de Schönbrunn. La plus grande partie de son existence s'est passée dans ses domaines d'Illyrie, où elle avait contracté le goût de la vie rurale. Ce goût, comme on sait, l'avait

FROULETTON.

24

LE VOLONTAIRE DE ZUMALACARREGUY

Par M. A. DU CASSE.

(Suite.)

XIX. — DON THOMAS ZUMALACARREGUY.

Qu'on nous permette maintenant un rapide exposé de la situation politique et militaire dans les provinces fidèles à la cause du prétendant.

Au moment où nous sommes arrivés, la petite armée carliste, fortement organisée par l'habile Zumalacareguy, était fractionnée, comme nous l'avons dit, en plusieurs divisions, dont la plus importante, sous ses ordres, se composait du bataillon des guides, des 1^{er}, 3^e, 4^e, 6^e et 10^e de Navarre et des deux du Guipuscoa. Une autre, formée des 2^e, 5^e, 7^e, 8^e et 9^e de Navarre, était sous Ségastibelza, ayant rang de colonel comme plusieurs des autres commandants de bataillons. Cette division gardait la vallée du Bastan. Une troisième, forte de quatre bataillons d'Alava, était avec don Bruna Villaréal, un des meilleurs et des plus fermes lieutenants

de Zumalacareguy. Elle suivait de loin les mouvements de la première.

Enfin, deux bataillons sous Guibelalde se tenaient sur le peu de points laissés libres dans le Guipuscoa, tandis qu'un troisième était plus particulièrement affecté à la garde du quartier royal en résidence habituelle à Onate.

Six bataillons de Biscaye sous Erazo, depuis la disgrâce de Zavala, se maintenaient dans cette province près de Bilbao et des autres rilles dont ils formaient comme une sorte de blocus.

Seul, Zumalacareguy portait le titre de général; Gomez avait celui de chef d'état-major; Ituralde, Villaréal, Erazo, ceux de lieutenants du général en chef.

L'aspect de l'armée était assez bizarre.

Les fantassins n'avaient pas, à proprement parler, d'uniformes réguliers. Ils portaient le *boyne*, ou béret basque, rouge pour les officiers, et bleu pour les soldats.

C'était la principale marque distinctive des troupes carlistes. Ces bérets, ces chemises, ces chaussures de cordes, étaient les seules fournitures faites à l'armée par les juntes de province, au nom du roi. La plupart avaient en outre la petite veste brune, la ceinture de laine ou de soie rouge, un large pantalon de velours, une *mante* ou couverture bariolée, une giberne ou car-

touchière attachée sur le devant et un sac de toile blanche.

L'officier portait généralement, avec son manteau roulé sur l'épaule, une petite capote bleu de roi, ornée, selon les grades, de galons sur les manches ou de brides d'épaulettes en or ou en argent. Beaucoup n'avaient pour toute arme que des pistolets et un bâton. Heureux ceux qui avaient pu conquérir ou se procurer un sabre ou une mauvaise épée, ces armes eussent-elles pour lame un de ces vieux fers à moitié couverts par la rouille comme on en trouve dans les boutiques de marchands de bric-à-brac!

Les fusils des soldats étaient également fort défectueux, mais tous avaient au bout du canon la redoutable baïonnette dont les Navarrais se servaient avec vigueur. Les cartouches étaient rares et l'on n'en distribuait guère plus d'une douzaine par homme le jour de combat. Aussi l'attaque à l'arme blanche était-elle en grand honneur dans les troupes carlistes. Nécessité fait loi.

C'était un moment terrible et solennel que celui où les chefs faisaient entendre ce commandement : *Muchachos, à la bayoneta!* (Enfants, à la baïonnette!) Alors les lugubres drapeaux de la *faction*, portant au centre des têtes de mort, se déployaient brusquement au-dessus des bataillons. L'on voyait les hardis monta-

gnards se débarrasser vivement de la *menta* pour être plus lestes à frapper; puis l'air retentissait de cris sauvages à travers lesquels on distinguait ces mots : « *A ellos!* » (A eux!) Bientôt ces masses, roulant sur elles-mêmes, se ruèrent sur l'ennemi, qui rarement attendait le choc.

Aidé par son chef d'état-major Gomez, Zumalacareguy avait introduit dans la petite armée carliste une organisation admirable et une discipline excellente. Chaque bataillon, outre son chef, avait un commandant en second, chargé de la comptabilité. Un capitaine de compagnie se rendait tous les cinq jours auprès du général en chef, qui lui remettait lui-même l'argent pour la solde. Les *impedimenta* étaient peu nombreux, car les deux commandants et les capitaines avaient seuls le droit d'être montés, ainsi que les deux aumôniers et le chirurgien. Deux petits mulets portaient la cantine et les papiers du corps.

Quant aux officiers subalternes, ils étaient eux-mêmes chargés de leurs bagages, aidés de leurs *assistentes* (ordonnances). Rien de dévoué comme cette classe d'hommes choisis parmi les meilleurs soldats du bataillon. On assure que l'un d'eux, dont l'officier était blessé à l'hôpital et sans ressources, travailla la nuit pour lui porter l'argent qu'il gagnait, et que jamais il ne voulut faire connaître d'où lui parvenaient ces secours!

portée à se fixer d'une manière à peu près permanente en Bretagne, dans ces dernières années.

Bien que la princesse Baccocchi ne laisse pas de fils, son nom ne meurt pas avec elle : il est porté par son neveu, le comte Félix Baccocchi, premier chambellan de l'Empereur.

M. le duc Tascher de la Pagerie était également allié à la famille impériale, par suite de sa parenté avec l'impératrice Joséphine.

Il était sénateur et premier chambellan de S. M. l'Impératrice.

— D'après des rumeurs répandues au palais Bourbon, le nouveau Corps-Législatif élu à la fin de mai se réunirait au commencement de juillet. Cette session extraordinaire serait consacrée à la vérification des pouvoirs.

Nous n'avons aucun moyen de contrôler ces bruits. Ce que nous pouvons dire avec certitude, c'est qu'il y aura d'un bout à l'autre du pays des luttes très-vives quand sonnera l'heure du scrutin.

— Des essais d'une grande importance pour la marine marchande viennent d'être faits sur une partie achevée du canal de Suez.

Les navires à vapeur devant traverser le canal à l'aide de leur propre propulseur, et les voiliers devant être remorqués, il s'agissait de déterminer la vitesse avec laquelle on pourrait naviguer sur le canal sans détériorer les berges.

Une commission avait évalué déjà à 10 kilomètres à l'heure la vitesse que pourraient atteindre les steamers. Le canal ayant 162 kilomètres de longueur, la traversée d'une mer à l'autre pourrait s'effectuer en seize heures.

Un puissant remorqueur appartenant à la compagnie l'*Alexandra*, à aubes, a navigué sur la partie achevée du canal, devant une commission d'essai composée de l'amiral Exelmans, du chef du service de transit du canal et des entrepreneurs des travaux, et a atteint et conservé une vitesse de 15 kilomètres à l'heure sans altérer les berges aucunement.

Ainsi se trouverait résolue une question qui préoccupait à juste titre les directeurs des divers services postaux de l'extrême Orient, qui ont un si grand intérêt à traverser le canal de Suez le plus rapidement possible.

On a remarqué même que ce remorqueur, marchant à 15 kilomètres à l'heure, ne produisait pas plus de remous que les canots naviguant jusqu'ici dans le canal pour le service des voyageurs et de la poste.

— On apprend par un télégramme de Cork qu'une effroyable tempête a éclaté sur l'Irlande et a sévi sur toute la côte méridionale de cette île. La mer s'est élevée à une hauteur formidable. La majeure partie de la ville de Cork a été inondée ; il y avait de 3 à 4 pieds d'eau dans les principales rues. Les rails ont été submergés, et le service des chemins de fer s'est trouvé brusquement interrompu. A Youghal,

la violence des vagues a détruit une partie de la ligne du chemin de fer. Une partie de Queenstown est sous l'eau.

A Queenstown, les embarcadères ont été emportés par les flots pendant la nuit du 31 janvier au 1^{er} février. Quelques navires ont souffert de la tempête. Le chemin de fer est submergé, le service est interrompu ; la station de Dunkettle a été renversée, ainsi que celle de Youghal ; personne n'a péri, mais les villes du littoral ont éprouvé des pertes considérables.

Le *Times*, du 1^{er} février, publie aussi un télégramme de Plymouth qui signale une recrudescence des ouragans dans ces parages.

— Huit des principaux personnages de l'ambassade chinoise ont visité samedi le Jardin des Plantes.

Les professeurs du Muséum leur ont fait les honneurs.

Les Chinois ont parcouru successivement les galeries, les serres et la ménagerie.

Ils se sont arrêtés assez longtemps devant la « grande salamandre », du Japon, et lui ont adressé des gestes d'amitié.

Les singes ont paru beaucoup les divertir.

Un petit incident a changé leur étonnement en folle hilarité.

L'un d'eux tournait le dos à une cage où se trouvait un chimpanzé.

Le malicieux animal ayant à sa portée la longue queue tressée qui pendait derrière la robe du bon Chinois, étendit son énorme bras et se saisit de cet appendice chevelu, sur lequel il se mit à tirer de la façon la plus extravagante.

Tous les spectateurs se tordaient de rire ; seul, le pauvre Chinois ne prenait point part à cette joie. Il cherchait à se retourner pour savoir quelle bête féroce le tenait ainsi sous sa griffe, mais c'était en vain. Le quadrumane tenait bon et tirait comme un enragé. Il fallut enfin employer la baguette pour lui faire lâcher prise.

Le patient, après avoir réparé le désordre de sa toilette, a rejoint la suite de l'ambassade, et tous ont effectué leur départ, salués par une foule sympathique.

LIGNE D'ITALIE PAR LE SIMPLON.

Assemblée générale du 31 janvier 1869.

L'assemblée générale des porteurs de titres de la nouvelle compagnie des chemins de fer de la ligne internationale d'Italie, qui a eu lieu le 31 janvier, a entendu la lecture d'un rapport du plus haut intérêt et que nous résumons ainsi qu'il suit :

Après quelques considérations générales sur les difficultés, vaincues aujourd'hui, que la compagnie a d'abord rencontrées et passant à l'objet de l'entreprise, à son utilité, à sa valeur, le rapport a expliqué, en termes excel-

lents, qu'il s'agit de relier les grands réseaux du nord-ouest de l'Europe aux grands réseaux de la Lombardie et, de la sorte, mettre en communication directe l'Orient et l'Occident, l'Europe et l'Asie qui, par suite de l'ouverture du canal de Suez, va se trouver en quelque sorte à nos portes.

Ces données établies, la valeur de l'entreprise était facile à démontrer. La ligne du Simplon, lorsqu'elle sera ouverte, devant être l'une des plus fréquentées par les voyageurs, l'une de celles qui, forcément, aura le trafic le plus considérable, il est certain qu'elle doit réaliser de grands bénéfices et par cela même représenter un capital considérable.

La question de l'avancement des travaux a été traitée ensuite à la satisfaction générale. Le rapport, constatant ensuite que la protection impériale est assurée à l'entreprise, des applaudissements très-vifs se sont fait entendre.

L'émission complètement française a complètement réussi, l'émission européenne, en cours aujourd'hui, est en excellente voie.

M. de La Valette, sur une carte suspendue à quelques pas du bureau, fait suivre des yeux à l'assemblée, le parcours de la ligne qui, sur le versant nord-ouest des Alpes, suit la Vallée du Rhône et ne rencontre qu'un obstacle, le Simplon, qui sera facilement franchi au moyen de l'Ingénieur Système Fell, ajoutant que les Etats intéressés à la construction de la ligne se chargeront, si la nécessité en est reconnue, du percement du Simplon.

Dans une prochaine assemblée, continue le rapport, il y a lieu d'espérer qu'il sera donné communication de traités assurant la construction complète de la ligne, dans un délai de deux années.

Selon les estimations faites par des ingénieurs d'une incontestable autorité, la valeur de l'actif de la compagnie ne peut être estimée moins de vingt-et-un millions.

L'achèvement des travaux a exigé un complément de capital : 15 millions sont souscrits ; 17 millions sont en ce moment présentés à la souscription publique européenne.

Avant l'ouverture de la souscription, le capital social, évalué à 21 millions, consistait en 96 kilomètres de voie ferrée livrés à l'exploitation ; 80 kilomètres en Suisse, 16 kilomètres en Italie, en bateaux à vapeur, en matériel, etc., le tout représentant, pour les obligations émises, une garantie indiscutable.

Les sections qui restent à construire ne coûteront pas plus de 23 millions ; un capital supérieur est appelé, car il y a à faire face aux frais généraux de toute sorte, au paiement des intérêts pendant la période de construction, etc.

Enfin le rapport s'est expliqué, avec une lucidité parfaite, sur la loi suisse et ses avantages en France, par rapport aux trois millions et demi de primes qui, prélevés sur les béné-

fices de l'adjudication, seront répartis entre 5,200 obligations privilégiées.

Prenant ensuite la parole, M. de La Valette donne, en termes clairs, précis et dans lesquels, presque à chaque mot, déborde la plus sympathique sollicitude pour les obligataires des explications vivement applaudies sur le coût et le rendement kilométrique du chemin de fer du Simplon, qui, en 1871, livrera 240 kilomètres à la circulation. Au point de vue des distances à parcourir, M. de La Valette démontre facilement la supériorité de la ligne du Simplon sur toutes les autres voies traversant les Alpes, ce qui en assure la prospérité dans l'avenir.

Quelques objections sont soulevées par deux ou trois membres de l'assemblée. A la suite d'explications fournies par le président, par le secrétaire-rapporteur et par quelques obligataires mêmes, les conclusions du rapport, sont votées à l'unanimité, moins deux ou trois voix.

Près de deux mille personnes donnent ainsi, au conseil d'administration de la compagnie et à son président, le plus éclatant témoignage d'approbation et de confiance.

M. le président a pris ensuite la parole pour donner lecture des résolutions qui allaient être présentées au vote de l'assemblée.

Ces résolutions avaient pour objet : la confirmation des statuts précédemment votés et l'acceptation des modifications qui y ont été apportées ; le tirage des 5,200 obligations privilégiées, entre lesquelles seront répartis les trois millions et demi prélevés sur les bénéfices de l'adjudication, conformément aux statuts ; l'autorisation d'acquiescer deux nouveaux bateaux à vapeur ; le renouvellement statutaire du conseil d'administration ; enfin la nomination des censeurs.

Toutes les résolutions ont été votées à l'unanimité.

Sur la proposition d'un obligataire, l'assemblée a voté par acclamation le maintien du conseil d'administration ; en ce qui concerne le tirage des 5,200 obligations privilégiées entre lesquelles la prime de trois millions et demi sera répartie, il aura lieu dans le courant de mai prochain.

La séance a été levée à 5 heures 1/2, et couronnée par les applaudissements les plus chaleureux, et par des remerciements non moins chaleureux adressés au conseil d'administration, qui s'est dévoué avec tant de sollicitude au succès de l'entreprise.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret impérial, en date du 30 décembre dernier, M. Mercier a été nommé huissier-audencier près le tribunal civil de Saumur, en remplacement de M. Vaillier, démissionnaire en sa faveur.

M. Mercier a prêté serment en cette qualité.

La cavalerie était fractionnée en escadrons de cent et quelques hommes montés sur de magnifiques chevaux de belle race et de haute taille. Les officiers, anciens militaires ou jeunes gardes-du-corps de Ferdinand VII, et qui étaient venus rejoindre l'armée à la mort de ce prince, avaient tous adopté pour uniforme la zamara ou veste noire faite de peau d'agneau.

Les soldats de cette arme avaient une grande bigarrure d'uniformes, mais tous, comme leurs officiers, étaient pourvus d'une longue et lourde lance, terreur des cavaliers ennemis.

Cette petite armée et son chef intrépide avaient déjà usé une partie des forces du gouvernement de la reine et les généraux Saarsfield, Quesada, Rodild.

Cordova commandait alors les troupes christinos en Navarre. Depuis l'origine de cette guerre civile, Zumalacarreguy avait dit que les provinces basques seraient le champ de bataille où se jouerait le sort de Madrid ; que là devait donc être le théâtre des opérations. Trop habile pour ne pas comprendre qu'il ne pouvait espérer lutter tout d'abord avec les troupes régulières de la reine, il commença par détruire en détail toutes les petites divisions qu'on lui opposa. Après chaque succès partiel, il prit une attitude plus imposante jusqu'à ce qu'enfin il se crût de force à lutter contre les armées du gouvernement. C'est ainsi que successivement, et en se

bornant dans le principe à une guerre de partisans, il parvint à avoir l'avantage sur toutes les troupes qui lui étaient opposées. Dans cette guerre admirablement entendue et conduite, le Bastan, les parties montagneuses de la Navarre, les Amescoas formaient pour ses bataillons des forteresses naturelles où il organisait ses moyens d'action, où il réparait ses petits échecs, d'où il s'élançait sur les colonnes de ses adversaires, chaque fois que ces derniers par leurs fautes lui donnaient l'occasion et des chances de réussite.

En agissant avec cette prudence, cette vigueur et cette intelligence, Zumalacarreguy parvint en un an à créer une armée véritable, à battre tous les généraux qu'on lui opposa et à s'emparer de tous les points importants depuis Saint-Sébastien jusqu'à Pampelune. Bientôt même, il s'étendit au-delà de la capitale de la Navarre, ne laissant aux christinos que quelques villes ou bourgs fortifiés dont les malheureuses garnisons bloquées n'osaient sortir de crainte de tomber dans une embuscade carliste.

Les choses en étaient là, lorsque Zumalacarreguy, étant parvenu par un mouvement habile à appeler Cordova du côté de Bilbao, voulut profiter du change donné à l'ennemi pour se jeter avec toutes ses forces sur l'Ebre, passer ce fleuve près des frontières de l'Aragon et tenter une démonstration sur Madrid.

Voilà pourquoi une partie des bataillons du Bastan étaient rappelés brusquement au sud, avec ordre de rallier sur Villafranca la division d'opérations avec laquelle marchait toute la cavalerie consistant en six cents lanciers et le quartier royal qui avait quitté Onate.

Par une faveur spéciale, et à la prière de Gauthier de la Tour, Segastibelza avait bien voulu laisser à Poriace le petit cheval navarrais pris aux *Peseteros* dans l'engagement nocturne de l'avant-veille. Notre ami fit donc la route côte à côte avec le capitaine. Quant à M. Patau, il était devenu l'enfant chéri du bataillon tout entier, dont il possédait l'affection, comme de tous ceux qui avaient le bonheur de faire sa connaissance. Il était choyé, caressé, ne manquait de rien, et, s'il en eût témoigné le moindre désir, il n'y a pas de doute qu'on ne lui eût offert un cheval pour qu'il ne se fatiguât pas. Mais Patau était encore jeune, solide sur ses jambes, et, comme il était d'une grande sobriété et d'une excessive prudence, qu'il se ménageait toujours, il pouvait parfaitement suivre les plus intrépides marcheurs.

Le second jour, après un bivouac autour de Larraga, sur les bords d'une petite rivière appelée l'Arga, affluent de gauche de l'Ebre, le bataillon se mit gaiement en marche. On était dans le pays de ce vin de la Rivera, si cher aux Espagnols de la Navarre et des provin-

ces basques. Les hommes avaient reçu double ration, et, comme on savait qu'on allait rejoindre le général, comme on entrevoyait déjà Madrid, la victoire, le triomphe de la cause, comme le vin avait délié les langues des plus taciturnes, c'était d'un bout à l'autre de la colonne un feu de file de plaisanteries, de bons mots, de lazzi, de chansons à faire sourire Patau lui-même, s'il eût su quelques mots de la langue espagnole ; malheureusement l'éducation de l'intelligent animal avait été complètement négligée à cet égard. Le moyen de se douter aussi qu'il prendrait un beau jour l'idée bouffonne à son maître de s'en aller à Bayonne à propos de bottes, de s'enamourer d'une jeune personne charmante, sans doute, mais enfin, à peine sortie de l'enfance, et de se faire le don Quichotte, comme il le disait lui-même, de cette passion subite et singulière !

Enfin il y a des destinées bizarres. Celle de Poriace, à laquelle était invinciblement attachée la destinée de Patau, après avoir été si calme, avait en ce moment son jour d'orage.

Le spectacle, tout nouveau pour lui, qui s'offrait alors aux yeux du volontaire, n'était pas des moins propres à lui ôter, pour quelques instants du moins, ses idées de tristesse.

Chacune des compagnies du bataillon possédait au

Les derniers préparatifs de la cavalcade se terminent en ce moment ; chacun, avec un zèle admirable, s'est mis à l'œuvre, et tout nous promet pour demain une fête des plus brillantes ; les chars seront élégamment ornés et les cavaliers nombreux.

Le temps paraît vouloir se mettre de la partie : nous jouissons d'un soleil de mai et d'une température excessivement douce.

(Voir plus loin le programme.)

Mercredi dernier, un jeune homme de 34 ans est mort accidentellement dans un fossé, dans lequel il est tombé pendant une crise épileptique. Cet infortuné, qui avait sept et huit attaques par jour, s'isolait toujours pour travailler.

MORT DE L'ASSASSIN GIRAudeau.

On lit dans le *Mémorial des Deux-Sèvres* :

On ne peut avoir oublié le double assassinat commis à La Rochénard, commune du canton de Mauzé, dans l'arrondissement de Niort, par un nommé Giraudeau, sur son beau-frère et sa belle-sœur.

Ce crime, commis il y a cinq mois environ, avait jeté la consternation dans le pays, non-seulement à cause de son atrocité, mais encore parce que Giraudeau, doué d'une grande énergie et prêt à toutes les extrémités, n'avait pas quitté la contrée, où il se procurait, par l'intimidation et par la frayeur qu'il inspirait aux habitants, un abri et des moyens de subsistance. L'opinion publique a été plusieurs fois émue par les différents récits qui étaient rapportés sur les nombreuses excursions de Giraudeau dans les villages voisins, dans les fermes isolées, où, après avoir obtenu par la menace ce qu'il désirait, il se retirait en disant son nom, qu'on avait deviné d'avance, et en faisant promettre de ne point parler de sa visite.

Enfin, on commençait à croire qu'il s'était expatrié, bien que les villages environnant La Rochénard ne fussent pas complètement rassurés, car, aussitôt la nuit venue, personne n'osait plus bouger de sa demeure, dans la crainte de rencontrer Giraudeau, et même, une fois rentré, chacun se barricadait chez soi et était armé pour sa défense, dans le cas où le meurtrier que tous redoutaient, serait venu leur faire une visite nocturne.

Les brigades de gendarmerie de Mauzé et de Frontenay veillaient et cherchaient partout depuis l'époque de l'assassinat, et elles n'avaient pu jusque-là arriver à aucune donnée de nature à faire espérer la prise de celui qui, depuis cinq mois, mettait en défaut la vigilance de la justice.

Giraudeau espérait sans doute que la bonne fortune seconderait toujours son audace : c'est pourquoi il n'a pas craint de venir aux portes de Mauzé chercher un refuge. Voici ce qu'on

raconte sur ce lugubre drame, qui a déjà coûté la vie à deux personnes, et qui vient de se terminer en faisant deux nouvelles victimes :

Lundi, un nommé Maupetit, dont la femme est filleule de Giraudeau et qui habite un moulin à vent situé à peu de distance de Mauzé, fut averti, par un tiers, que Giraudeau viendrait chez lui à minuit, et qu'il eût à lui ouvrir sa porte pour lui donner l'hospitalité.

Maupetit, effrayé à l'idée de recevoir un pareil hôte, se hâta d'aller prévenir M. le maire de Mauzé de l'injonction qui lui avait été transmise de la part de Giraudeau. Aussitôt, les brigades de gendarmerie de Mauzé, de Frontenay et de Surgères furent prévenues de cette nouvelle. En même temps, M. le capitaine de gendarmerie Vanberk arrivait lui-même sur les lieux avec huit hommes de Niort. Aussitôt son arrivée à Mauzé, bien que n'ayant pas confiance dans les indications qui lui avaient été transmises, car de fausses alertes avaient été souvent données, il étudia avec soin le terrain et prit les dispositions qu'il jugea nécessaires pour assurer la capture de Giraudeau. Ceci fait, il confia au maréchal-des-logis Breton, de la brigade de Mauzé, qui depuis quatre mois a fait d'incessants et infructueux efforts pour trouver l'assassin, le soin d'exécuter le plan qu'il avait combiné. Il lui donna donc l'ordre de s'embusquer vers les six heures et demie du soir, avec cinq hommes de sa brigade, dans le moulin à vent qui est voisin de la maison de Maupetit, laquelle est tout-à-fait isolée des autres habitations et située à vingt mètres environ du moulin.

A minuit 1/2, les gendarmes installés dans le moulin virent un homme frapper à la porte de Maupetit, et pendant que celui-ci ouvrait sa porte, ils entendirent l'arrivant prononcer ces paroles, qui sans doute étaient le mot d'ordre devant le faire reconnaître : « Pourriez-vous m'indiquer le chemin pour aller à Prin ? » A peine ces paroles étaient-elles prononcées, que la porte se referma brusquement et que tout rentra dans l'obscurité la plus profonde. La maison de Maupetit est divisée en trois parties ; dans l'aile droite est un fenil qui n'a pas de communication intérieure avec la maison. Au milieu est la portion habitée par Maupetit et sa famille, et à gauche un atelier de tisserand.

Maupetit ayant fait entrer Giraudeau dans le fenil, donna un tour de clef à la porte. Se croyant désormais en sûreté, ce dernier se prépara un lit dans le fenil, alluma une chandelle, se mit en devoir de boucher avec du foin les interstices qui existaient à la porte ; puis ces précautions prises, il s'endormit probablement.

Le capitaine de gendarmerie vint dans la nuit, et décida qu'on ne tenterait rien avant le jour. A 5 heures 1/2 du matin, il revint avec 25 hommes et fit cerner la maison, ce qui

moins trois ou quatre musiciens amateurs. Ils étaient armés de la guitare, cet instrument de l'Espagnol en général et du Navarrais en particulier, qui partage avec la castagnette et le tambour de basque, dans la Péninsule, les faveurs de l'habitant de la ville et de la campagne, de la montagne et de la plaine. Les uns après les autres commencèrent à jouer leurs plus gracieux fandangos, la jota aragonaise, la cachucha, que les soldats se mirent à danser tout en avançant et tout en accompagnant cette musique de couplets joyeux, souvent religieux, quelquefois aussi amoureux ou grivois.

Poriace, attentif à ce spectacle bizarre et animé, fut tiré de sa contemplation par la voix de son ami, qui lui dit assez bas :

— J'ai une bonne nouvelle à vous donner, mon camarade ; je viens de causer assez longtemps avec Ségas-tibelza. Demain nous rallierons l'armée de Zumalacarréguy, et le roi est avec le général.

— Le roi ! dites-vous, s'écria Poriace, dont le front s'illumina tout-à-coup.

— Plus bas, donc, plus bas, c'est encore un secret. Le commandant vient de me le donner ; il a reçu tout-à-l'heure une dépêche datée de Miranda ; toute notre armée est en pleine marche sur Sesma et Lerin. Nous avons ordre de nous diriger sur cette dernière place.

— Je puis donc espérer de les voir bientôt ! s'écria

Poriace.

— Le roi et le général, c'est possible, reprit le bon capitaine, croyant achever la pensée de Poriace. Ah ! ah ! mon camarade, n'allez pas vous laisser intimider, au moins.

— Comment, intimider ?

— Sans doute, lorsqu'on se trouve pour la première fois en face de ce diable d'oncle Thomas, voyez-vous, parole d'honneur, on n'est pas toujours à son aise.

— Ah ! vous voulez parler du général.

— Sans doute ; ah ! le roi, lui, n'est pas intimidant, brave homme qui fait ce que veut Zumalacarréguy, et il n'a pas tort, car c'est ce qu'il peut faire de mieux.

— C'est donc un homme bien extraordinaire que ce Zumalacarréguy, reprit Poriace, répondant moitié à la pensée de Gauthier de la Tour et moitié à la sienne.

— Voulez-vous que je vous raconte quelques traits de sa vie, pour vous le faire mieux connaître ?

— Ce n'est pas de refus.

— Je ne vous parlerai que de ce dont j'ai été témoin. Écoutez-moi donc.

(La suite au prochain numéro.)

s'exécuta dans le plus grand silence. Lorsque le capitaine Vanberg fit frapper à la porte, Maupetit qui était encore chez lui avec sa femme et ses enfants, sortit en disant : — Que voulez-vous ?

— Nous savons que Giraudeau est là, lui fut-il répondu, et nous venons pour visiter votre maison.

Maupetit éleva alors la voix de manière à être entendu de Giraudeau, et dit : — Non, il n'est pas là.

Alors le maire qui se trouvait sur les lieux s'avança, et sommation fut faite à Giraudeau de se rendre.

— Vous êtes cerné, lui dit-on, la fuite est impossible, rendez-vous.

Cette sommation fut répétée deux ou trois fois ; on n'obtint aucune réponse.

On se décida alors à agir par la force et l'on se présenta à la porte du fenil, cherchant à l'ouvrir, pendant que d'autres essayaient de pénétrer par la toiture.

Malheureusement, les craintes de tous devaient se réaliser ; on savait que Giraudeau ne reculerait devant aucune atrocité, et que la mort de plusieurs personnes ne l'arrêterait point. Cependant il se voyait pris, il était à la dernière phase de sa vie tourmentée, il était temps encore, non pas de racheter ses crimes, mais de rendre moins odieuse sa mémoire en épargnant la vie de malheureux appelés là pour l'accomplissement d'un devoir. Mais non, il était dit que, dans ce drame lugubre, l'acteur principal fournirait encore un dénouement inattendu, malgré ce qu'on pouvait croire de sa nature perverse.

Le brigadier de gendarmerie de Frontenay se présenta le premier à la porte. A peine était-elle entr'ouverte, qu'il reçut à bout portant deux coups de feu et fut atteint de trois chevrotines dans l'aîne et la main gauche. On avait espéré que, frappant sur l'os, elles auraient pu dévier et ne pas causer de blessures mortelles ; malheureusement, il n'en est pas ainsi, car au moment où nous écrivons rapidement ces lignes, nous apprenons que le brigadier Perrocheau est mort à dix heures du soir, à l'hôpital de Niort, où il avait été transféré.

Attiré par le bruit qui se faisait sur la couverture, Giraudeau dirigea toute son attention de ce côté, et apercevant le maréchal-des-logis Bertin et trois autres gendarmes, il tira perpendiculairement deux coups de fusil qui atteignirent le gendarme Thiry à la jambe et au périnée. Le maréchal-des-logis reçut le blessé dans ses bras ; on le descendit du toit et on le coucha sur le pré. En présence d'une résistance dont on ne pouvait mesurer l'étendue, on arrêta les tentatives et on fit aussitôt prévenir à Niort les autorités.

En attendant l'arrivée des renforts annoncés, la gendarmerie garda la maison à vue, contenant à distance la population de Mauzé qui, vraiment surexcitée, demandait à grands cris qu'on mit le feu à la maison. Les blessés, transportés à la gare après un premier pansement, étaient étendus sur des matelas dans des wagons de marchandises, qui allaient les transporter à l'hôpital de Niort.

A ce moment arrivait à Mauzé le train de 11 heures 1/2, amenant le préfet, le général, le colonel de gendarmerie, le juge d'instruction, le procureur impérial et un piquet de trente dragons, commandés par un officier et accompagnés par le chirurgien-major. Tous se rendirent sur les lieux et on resserra le cercle autour de la maison à l'aide des dragons amenés, puis on tint conseil.

On crut qu'il n'était pas possible de renouveler l'attaque de vive force, on pensa également qu'un blocus serait long et difficile en présence des approvisionnements de toutes sortes que Maupetit avait dit exister dans sa maison. Alors, avec le consentement du propriétaire, on s'arrêta à la pénible et douloureuse résolution de mettre le feu à la maison.

Il était midi et demi. On approcha un brandon allumé du foin dont Giraudeau s'était servi pour boucher les fentes de la porte du

fenil, et aussitôt tout s'enflamma. Cinq minutes après, on entendit un premier coup de feu, puis ensuite, à des intervalles assez rapprochés, cinq autres détonations.

Toute la toiture étant en feu, s'effondra. A cet instant, un homme monta sur la maison, et plongeant ses regards au milieu du foyer de l'incendie, il découvrit le cadavre de Giraudeau. Aussitôt on enfonça la porte, et, à l'aide d'un crochet de fer, on le retira de dessous les décombres enflammés.

On songea alors à éteindre le feu à l'aide des pompes, qui avaient été amenées de Mauzé dans ce but.

Les médecins procédèrent ensuite à l'examen du corps. Le cadavre était presque entièrement nu, les vêtements ayant été brûlés. La tête, dont le volume était double de l'état normal, était méconnaissable ; cependant on put constater que Giraudeau s'était donné la mort en se tirant un coup de pistolet dans la bouche : la bourre était encore adhérente au palais, et les projectiles avaient brisé le crâne en y causant des désordres qui avaient dû déterminer une mort instantanée.

Quand l'incendie fut éteint, on trouva sur le lieu même où on avait relevé le cadavre le canon d'un fusil dont le bois avait été brûlé, puis un petit pistolet à deux coups, ayant encore un chien armé. Enfin un grand pistolet à deux coups, déchargé, mais armé. Il fut alors évident pour tous que la première détonation que l'on avait entendue était celle qui lui avait donné la mort et que les cinq autres avaient été produites par le feu.

Pendant que ces scènes émouvantes se passaient à Mauzé, toutes les populations de notre contrée étaient réunies en foule dans les gares au moment de l'arrivée des trains, attendant des nouvelles.

A Niort, où le bruit de la première attaque qui avait eu lieu le matin s'était vite répandu, toute la population était en émoi. Lors de l'arrivée du train de midi, toute la grande rue de la gare et la rue du Trianon étaient littéralement encombrées d'une foule compacte, triste et sympathique aux deux blessés victimes de leur devoir, et qui ne tardèrent pas à passer portés sur deux brancards qui les transportaient à l'hôpital.

Là les médecins, appelés en toute hâte, levèrent les premiers appareils qui avaient été posés sur les blessures et procédèrent à l'extraction des projectiles.

Le brigadier Perrocheau est mort, ainsi que nous l'avons annoncé ; quant au gendarme Thiry, d'après nos dernières informations, son état était assez satisfaisant.

VILLE DE SAUMUR.

GRANDE CAVALCADE AU PROFIT DES PAUVRES

Avec le concours de la Fanfare de l'École de cavalerie,

Dimanche 7 février 1869.

DISTRIBUTION.

Char de l'Agriculture. — Peloton de Cavaliers. —

Char de la Musique. — Charlatan. — Char de la Marine. — Éléphant monstre. — Cortège à pied, Quêteurs, etc.

ITINÉRAIRE.

Départ. — Manège Saint-Nicolas, rue Beaurepaire, rue d'Orléans, Pont-Fouchar, rue Bodin, rue du Petit-Versailles, rue du Portail-Louis, rue d'Orléans, rue Royale, Gare, Croix-Verte.

Retour. — Rue Royale, place de la Bilange, quai de Limoges, place du Bellay, rue de la Tonnelle, place Saint-Pierre, rue du Puits-Neuf, rue du Marché Noir, rue Neuve-Beaurepaire, rue d'Orléans, rue Saint-Jean, rue de l'Hôtel-de-Ville, rue de la Comédie, rue Saint-Nicolas, Manège Saint-Nicolas.

RETRAITE AUX FLAMBEAUX.

Départ. — Rue Beaurepaire, rue d'Orléans, place Maupassant, rue Bodin, rue du Portail-Louis, rue d'Orléans, rue Royale, Gare. — Retour.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODRY.

Dernières Nouvelles.

Voici la dernière dépêche du colonel de Sonis, commandant supérieur à Laghouat :

Tadjérouna, 2 février. — Après avoir marché toute la nuit, je suis arrivé ce matin devant Tadjérouna, où je suis campé. Je n'ai pu atteindre l'ennemi, qui fuit à bride abattue, laissant sur la route des morts, des blessés et des chameaux qui ne peuvent suivre. Je vais continuer ma route vers l'ouest, et tout me porte à croire que nous atteindrons les troupeaux qui devaient être dirigés sur Si-el-Hadj-Eddin (à quinze lieues sud de Rassoul) depuis deux ou trois jours.

L'état de la colonne est parfait sous tous les rapports. Si le colonel Colonieu a marché vers le sud (il était le 3 à Rassoul), rien ne doit nous échapper.

Le reste du makhzen des Larbaa, qui était

très-loin dans le sud, vient de me rejoindre ; les Ouled-Nail n'ont pas encore paru.

Florence, 4 février, soir. — Une dépêche d'Athènes porte que le roi a prié M. Bulgaris de retirer sa démission. M. Zaimis ayant décliné la mission qui lui était offerte.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sur les principales places de l'Europe la souscription à la dernière série des **Obligations de la Nouvelle Compagnie des Chemins de fer du Simplon** est en cours d'émission.

Le succès de cette émission paraît devoir dépasser celui de la première série réservée à la France.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE

Depuis le 28 JANVIER jusqu'au 10 FÉVRIER, Notamment dans les bureaux des banquiers et établissements de crédit suivants :

Genève. } C. KOHLER & C^o et leurs Correspondants dans toute la Suisse.
Sion. } BANQUE DE L'ÉTAT.

Florence. } EM. FENZI & C^o.
DU FRESNE.
Rome } MAQUAY PAKENHAM KOOKER.
Gênes } QUARTARA Frères.
Milan } ARGELLO CANTINI & C^o.
Turin } ARDUIN & C^o.
Venise. } ANGELO ERRERA & C^o.
Naples. } BANQUE DE NAPLES.
ANTONIO CILENTO.
Ancône } ALMAGIA & SERVIADO
Bologne } L. GAVARIGZI & C^o.
FRANCESCO GHILINY.
Parme. } B. & G. PONTANELLA.
Modène } M.-G. DIENA.
Plaisance } BEDUSCHI GUARNERI.
Aix-la-Chapelle. } CHARLIER & SCHEIBLER.
Cologne } P.-H. SCHULZ.
Dresde. } E. ROCKSCH, successeur.
Hambourg. . . . } E.-A. NECOMAN.
Brême. } J. SCHULTZE & WOLDE.
Leipzig } FERDINAND SCHONHEIMER.
Trieste } D'ITALIA & SCHIFF.
Vienne. } JACQUES LÉON Fils.

Anvers. } C.-J.-M. DEWOLF.
Huy } DE LHONEU DETRU.
Mons } E. DORLIN & C^o.
Gand } PLOUVIER & DEWILDE.

Amsterdam . . . }
Rotterdam. . . . }
La Haye. } A LA SOCIÉTÉ ANONYME
COMMANDIET RAS
ET SES COMPTOIRS.

Dans les autres villes principales de la Hollande.

Et chez tous les Banquiers désignés dans les journaux de chaque ville importante.

MM. DREYFUS, SCHEYER et C^o, Banquiers de la Compagnie, rue Grange-Batelière, n° 16, à Paris, se chargent, SANS FRAIS, du paiement des coupons semestriels et de la transmission de toute nouvelle demande d'obligations de la Ligne Internationale du Simplon. (58)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude de M^e CLOUARD, le dimanche 14 février 1869, à midi, Sur la mise à prix de 1,200 francs,

D'UN TERRAIN

PROPRE A BATIR, A Saumur, route de Rouen, près la Gare, D'une contenance de 280 mètres, joignant MM. Dominique et Jean Boutin, M. Grelet et la route, sur laquelle il a une façade de 12 mètres 75 centimètres. (55)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE UN JARDIN,

Contenant environ 27 ares, planté d'arbres fruitiers et d'arbres d'agrément, avec habitation dans le rocher, à mi-côte, sis au Jagueneau, près Saumur, ayant passage jusqu'à la levée sur une largeur de 3 mètres 50 centimètres. S'adresser audit notaire et à M. CHERUY, rue du Temple. (26)

A VENDRE LES BELLES FERMES

DU TERTRE ET DE **LA TRUCHONNIÈRE** Situées commune de Villiers-Aubonin.

A 4 kilomètres de Château-la-Vallière (Indre-et-Loire), qui est desservi, deux fois par jour, par une correspondance du chemin de fer, Et à 12 kilomètres de Vaus (chemin de fer du Mans); Comprenant: vastes bâtiments en bon état, jardin en plein rapport, bons prés sur une petite rivière, terres à blé, terres à prairies artificielles, le tout d'une contenance totale de 86 hectares 85 ares 62 centiares. Vue charmante. Chasse. Facilités de paiement. S'adresser: A M. Félix Robert, propriétaire à Doué-la-Fontaine, près Saumur; A M^e Fontaine, notaire à Château-la-Vallière; Et à M^e Meunier, notaire à Chanay (Indre-et-Loire). (35)

Etude de M^e LEROUX, notaire.

A LOUER PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON Située au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, Avec COUR et JARDIN sur la grande route, joignant d'un côté M. Nicolas, d'autre côté Maitreau. S'adresser à M. VINET, dans ladite maison. (59)

Etudes de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur, et MERCIER, huissier à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

PAR SUITE DE SAISIE.

Le mercredi 10 février 1869, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur, chez le sieur Decobert, débitant de vins à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 55, à la vente publique aux enchères de ses meubles et effets mobiliers, saisis suivant procès-verbal de M^e MERCIER, huissier à Saumur, en date du 3 de ce mois.

On vendra :

Vaisselle, batterie de cuisine, tables, chaises, tabourets, une horloge, un fourneau en fonte, bouteilles vides, liqueurs de toutes espèces, fûts de barriques, draps, plusieurs lits garnis, buffets, armoires, comptoirs, un poêle en fonte et ses tuyaux, vêtements à usage d'homme et de femme, et quantité d'autres objets. On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ACHAT DE DENRÉES

Le samedi 12 février 1869, il sera procédé, à 1 heure du soir, dans une des salles de la Mairie de Saumur, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de 600 quintaux métriques de blé à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (levée Notre-Dame), où le public sera admis à en prendre connaissance. NOTA. — Les denrées seront livrées entre deux fers. (52)

A LOUER PRÉSENTEMENT

MAISON OU PORTION DE MAISON

Rue Basse-Saint-Pierre, 16, entre cour et jardin. S'adresser à M. FILLOLEAU-TESSIER.

GRANDS BAINS DE LA TOURAINE

Boulevard Béranget, 12, à TOURS.

Établissement des plus confortables, répondant à toutes les exigences hygiéniques et médicinales. Eau filtrée du Cher. Baignoires émaillées. — Chauffé en hiver.

Hydrothérapie à l'eau de source à 10 degrés. Douches en pluie, en jets, en cercles, etc.

Bains et Douches de vapeur. — Bains russes, — Douches et Bains sulfureux, alcalins, etc., — Fumigations-Inhalation. — Hydrotère.

L'établissement traite à prix réduits pour des cures de longue durée.

A VENDRE

Un très-bon fourgon de voyage.

S'adresser à M. BEUROIS-PERDOUX, rue de l'Hôtel-de-Ville. (32)

COSTUMES

POUR BALS ET CAVALCADES,

A VENDRE

S'adresser à M^{me} veuve BOBINOT, rue de l'Abreuvoir, 1, à Saumur.

MAISON

A LOUER

Pour la Saint-Jean,

Rue de la Mairie, habitée par M. Ribault, marchand de meubles. S'adresser à M. JUHAULT père.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

A Saumur, rue Verte,

Occupée par M. Mayet, contrôleur.

TROIS PORTIONS DE MAISON, rue Haute-Saint-Pierre.

Une autre PORTION DE MAISON, rue de la Fidélité.

S'adresser à M. GIRARD-ROUSSEAU. (2)

MAISON A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Rue de l'Hôtel-Dieu, 5.

S'adresser à M. GUIBERT, qui l'habite, ou à M. MAGÉ, près l'église de Nantilly. (416)

On demande un ménage sans enfants, pour remplir les fonctions de jardinier et de femme de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UNE APPRENTIE pour les modes.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE à emprunter 15,000 francs pour 10 ans à 4 p. 0/0, première hypothèque sur un immeuble de 35,000 francs.

S'adresser au bureau du journal.

M^e DELALANDE, notaire à Saint-Léger (Vienne), demande un clerc. (518)

TOUT MALADE PEUT SE DONNER SANTÉ FLORISSANTE, ÉNERGIE ET LONGÉVITÉ SANS MÉDECINE, SANS DÉRANGEMENT ET SANS FRAIS, PAR

LE CHOCOLAT DU BARRY

de Londres, breveté de S. M. la Reine d'Angleterre, qui est le salut de ceux qui souffrent des mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorrhoides, glaires, palpitations, diarrhée, gonflement, étourdissement, bruit dans les oreilles, acidité, pituite, migraine, surdité, renvois, nausées et vomissements après repas et en grossesse; douleurs, aigreurs, crampes, spasmes et inflammation d'estomac, des reins, du ventre, du cœur, des côtés et du dos, tout désordre du foie, des nerfs, de la gorge, des bronches, de l'haleine, membranes muqueuses, vessie et bile; insomnies, toux, oppression, asthme, catarrhe, fluxion de poitrine, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, mélancolie, déperissement, épuisement, paralysie, perte de mémoire, diabète, rhumatisme, goutte, fièvre, hystérie, la danse de Saint-Guy, irritation des nerfs, névralgie, vice et pauvreté du sang, chlorose, suppression, hydropisie, rhumes, grippe; manque de fraîcheur et d'énergie, hypochondrie. Il est aussi le meilleur fortifiant pour les enfants faibles et les personnes de tout âge, formant de bons muscles et des chairs fermes. Ce chocolat nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire.

Certificats. — Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme), le 27 décembre 1866. — Monsieur, nous sommes très-contentes du chocolat Du Barry. — Sœur AGATHE, supérieure. — Adra, province d'Almería (Espagne), 21 octobre 1867. — Monsieur, j'ai la satisfaction de vous dire que votre chocolat a rétabli parfaitement la santé de ma fille et l'a guérie d'une éruption cutanée qui ne la laissait pas dormir, par cause des démanagements insupportables qu'elle éprouvait. Envoyez-moi encore 30 kilogram. contre le mandat ci-inclus. Agréé, monsieur, etc. PERRIN DE LA HITTOLES, vice-consulat de France. — Certificat N° 65,715. — Paris, 11 avril 1866. Monsieur, — Ma fille, qui était excessivement souffrante, ne pouvait plus ni digérer, ni dormir; elle était accablée d'insomnie, de faiblesse et d'irritation nerveuse. Elle se trouve bien du Chocolat Du Barry qui lui a rendu la santé avec bon appétit, digestion et sommeil parfait, tranquillité des nerfs, gaieté d'esprit et chairs fermes. Votre reconnaissance, H. DE MONTLOUIS.

Aliment exquis pour déjeuner et souper, éminemment nutritif, s'assimilant et fortifiant les nerfs et les chairs et il rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus affaiblis. En tablettes pour faire 12 tasses, fr. 2-25; de 24 tasses, fr. 4; de 48 tasses, fr. 7, soit environ 20 centimes la tasse. — Se vend dans toutes les villes chez les premiers Pharmaciens et Épiciers. DU BARRY et C^o, 26, Place Vendôme, à Paris. Dépôt à Saumur, chez MM. J. OUI, ph., et COMMON, rue Saint-Jean, 25. (446)

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 4 FÉVRIER.			BOURSE DU 5 FÉVRIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	70 93	»	»	70 90	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	103	»	»	103	»	»
Obligations du Trésor.	485	2	50	485	»	»
Banque de France.	3045	20	»	3030	»	15
Crédit Foncier (estamp.).	1570	10	»	1570	»	»
Crédit Foncier colonial.	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole.	635	»	»	635	»	»
Crédit industriel.	645	»	5	643 75	»	1 25
Crédit Mobilier (estamp.).	292 50	1	25	292 50	»	»
Comptoir d'esc. de Paris.	725	5	»	698 75	»	5
Orléans (estampillé).	947 50	1	2	945	»	2 50
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1185	5	»	1183 75	»	1 25
Est.	582 50	3	75	577 50	»	5
Paris-Lyon-Méditerranée.	992 50	»	»	990	»	2 50
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	616 25	»	1 25	616 25	»	»
Ouest.	595	1	25	598 75	3	75
C ^o Parisienne du Gaz.	1592 50	»	12 50	1587 50	»	5
Canal de Suez.	462 50	3	75	458 75	»	3 75
Transatlantiques.	325	7	75	331 25	6	25
Emprunt italien 5 0/0.	56	»	60	55 60	»	40
Autrichiens.	667 50	»	2 50	665	»	2 50
Sud-Autrich.-Lombards.	483 75	»	8 75	482 50	»	1 25
Victor-Emmanuel.	50	»	»	50 50	»	»
Romains.	47	»	50	47 25	»	25
Crédit Mobilier Espagnol.	300	1	25	297 50	»	2 50
Saragosse.	90	»	»	89	»	1
Séville-Xérès-Séville.	»	»	»	»	»	»
Nord-Espagne.	65	»	»	66	1	»
Compagnie immobilière.	106 25	»	1 75	106 50	»	25

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	337 50	»	»	338 75	»	»
Orléans.	331	»	»	330 25	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	340	»	»	340 50	»	»
Ouest.	328	»	»	328 50	»	»
Midi.	327	»	»	326 75	»	»
Est.	331	»	»	331 50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le